



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermeture de l'usine Saint-Louis Sucre de Cagny

Question au Gouvernement n° 1707

Texte de la question

FERMETURE DE L'USINE SAINT-LOUIS SUCRE DE CAGNY

Mme la présidente. La parole est à Mme Laurence Dumont.

Mme Laurence Dumont. Monsieur le ministre de l'économie, le 14 février, salariés, agriculteurs et élus apprenaient avec stupéfaction la décision du groupe allemand Südzucker, de fermer en 2020 son usine, filiale Saint-Louis Sucre, située à Cagny, dans la circonscription dont je suis élue – une décision brutale, prise sans aucune concertation, en catimini, lors du conseil de surveillance de cette entreprise, fin janvier. C'est une méthode qui, malheureusement, devient habituelle : tout devrait donc passer après l'intérêt des actionnaires, qui réclament toujours plus de dividendes et ne se soucient guère de l'impact sur le territoire concerné – en l'occurrence, le Calvados.

Cet impact, c'est la suppression de cinq emplois directs et de soixante-quinze saisonniers à la sucrerie, et d'environ cinq cents emplois indirects. C'est aussi une grave menace pour l'activité des plus de mille producteurs de betteraves qui approvisionnent le site. C'est donc un véritable séisme pour l'emploi, pour toute une filière et pour tout le territoire.

Hier, lors d'une réunion en préfecture, où j'ai regretté l'absence des salariés, le directeur du site est loin de nous avoir convaincus – État, élus et betteraviers – de la justification économique de cette catastrophe annoncée.

Pis, nous avons tous compris que le choix des Allemands vise à empêcher toute reprise d'activité, puisqu'une partie de l'usine sera reconvertie en site de stockage, avec huit salariés : comme pour Ford à Blanquefort, on déclare qu'un site n'est pas rentable, mais on refuse de le vendre. C'est un cynisme assumé, dénoncé d'ailleurs par le Président de la République.

Il y a pourtant une détermination partagée des salariés, des élus et des collectivités locales pour soutenir le plan de reprise du syndicat des betteraviers et sauver le site de Cagny. Il y a urgence à organiser, dans les prochains jours, une réunion avec les dirigeants allemands du groupe.

Monsieur le ministre, aidez-nous à ouvrir la porte de cette négociation avec les Allemands. C'est là un cas concret de plus qui prouve qu'une véritable politique du maintien de l'industrie en France s'impose.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame la députée, votre question est très grave :...

M. Fabien Di Filippo. C'est la léthargie du Gouvernement qui est grave !

M. Didier Guillaume, ministreil dépend de la stratégie d'une entreprise allemande, consistant à fermer des sites en France – ils sont au nombre de trois – de mettre à mal toute une filière sucrière et toute la filière betteravière.

Nous nous sommes immédiatement préoccupés de la situation, que le Président de la République et le Premier ministre ont évoquée avec les responsables de la filière la semaine dernière. Dès cette semaine, je reçois au ministère de l'agriculture l'ensemble des représentants des sites concernés dans le Calvados, la Somme et les Bouches-du-Rhône, et la semaine prochaine, Bruno Le Maire et moi-même recevrons le président-directeur général de l'entreprise allemande Südzucker, afin de voir ce qu'il en est.

Cette situation est absolument dramatique, car il existe en France une volonté de la filière sucrière, notamment betteravière, d'aller de l'avant et de se restructurer. La fin des quotas sucriers pose un vrai problème, et c'est de cela qu'il s'agit. Aujourd'hui, l'entreprise allemande choisit de garder quelques salariés par site, ce qui, vous venez de le dire très bien, empêche toute reprise et toute éventuelle restructuration.

C'est donc avec le plus grand sérieux que nous avons travaillé tout le week-end avec les responsables de la filière sucrière et de la filière betteravière nationales. Cette semaine, je vous l'ai dit, nous recevons l'ensemble des structures, les unes après les autres et, en début de semaine prochaine, Bruno Le Maire et moi-même recevrons à Paris le président de l'entreprise, afin de voir quelles possibilités existent.

Cette décision unilatérale, prise sans tenir compte de la situation agricole et économique, est tout à fait inacceptable.*(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)* Soyez sûre, madame la députée, que nous faisons le maximum pour que les choses évoluent dans le bon sens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Dumont](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1707

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mars 2019](#)